

**Abbas El Fassi : "Les secteurs de l'éducation, de la justice, de l'agriculture et de l'énergie sont en pleine réforme"**

**Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-09-2008 21:18:58

**Les secteurs de l'éducation, de la justice, de l'agriculture et de l'énergie sont en "pleine réforme", a affirmé le Premier ministre, Abbas El Fassi.**

Dans une interview publiée dans la dernière livraison de l'hebdomadaire international "Jeune Afrique", le Premier ministre expose son bilan un an après sa nomination et se dit satisfait de ce bilan, notamment dans le domaine social.

Il a, dans ce contexte, relevé que malgré la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, le taux de croissance de l'économie marocaine sera en 2008 supérieur à ce qu'il était en 2007, soit 6,8 % à la fin de cette année selon les prévisions, et que le taux de chômage, qui était de 14 à 16% il y a dix ans, est aujourd'hui de 9%, "au point, dit-il, qu'à Tanger et Marrakech par exemple, la main d'oeuvre manque".

"Nous avons augmenté le salaire minimum, les allocations familiales, les pensions et les retraites", a-t-il ajouté, faisant observer que le seuil à partir duquel l'impôt sur le revenu est exigible a été déplafonné à 27.000 dhs par an et bientôt à 30.000 au lieu de 24.000 auparavant.

Abbas El Fassi a également fait savoir que le nombre des pauvres qui survivent avec moins de dix dirhams par jour est passé de 5,5 millions à 2,5 millions, le taux d'analphabétisme a reculé de 44 à 34 pc de la population et que l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) concerne désormais 12.000 projets, bientôt 5.000 de plus et trois millions de bénéficiaires.

Les secteurs de l'éducation, de la justice, de l'agriculture et de l'énergie sont en "pleine réforme", relève-t-il, notant toutefois que "tout cela ne s'est pas fait en un an et ne relève pas que de mon propre bilan. Mais j'ai accéléré le mouvement".

Pour ce qui est de la question des diplômés chômeurs, le Premier ministre a signalé la création d'une commission interministérielle ad hoc pour leur trouver des emplois, au rythme de 1.000 par an à partir de 2009, faisant remarquer que le ministère de l'Education nationale a pu en recruter 1.100 en 2008.

MAP